



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Septembre 2012: légère diminution du chômage

Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.1 point pour s'établir à 4.5% à la fin du mois de septembre 2012.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud diminue légèrement et atteint 16'933, soit 244 personnes de moins qu'à la fin du mois d'août 2012 (-1.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même évolution avec un repli de 223 personnes (-1.0%) et s'élève à 22'507.

Au cours du mois d'août, les ORP vaudois ont inscrit 2747 nouveaux demandeurs d'emploi (-8.0% par rapport à août 2012), alors que 2970 dossiers ont été annulés (+23.3%), dont 1774 pour le motif de retour à l'emploi (+21.6%).

La diminution du chômage constatée à la fin du mois de septembre profite principalement aux personnes de nationalité suisse (-344 chômeurs), aux personnes inscrites depuis moins de douze mois (-203), aux femmes (-187), aux jeunes de moins de 20 ans (-148) ainsi qu'aux détenteurs de "CFC ou maturité fédérale" (-146).

Sur le plan régional, à l'exception du district de Morges (3.5%), qui subit ce mois une hausse de son taux de chômage (+0.1 point), tous les districts voient leur taux rester stable ou reculer. Avec 0.2 point de moins que le mois précédent, le district de Lausanne enregistre la plus forte baisse mais affiche toujours le taux le plus élevé (5.9%).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'596, en baisse de 66 personnes en un mois (-2.5%) et en hausse de 55 personnes en un an (+2.2%).

Le taux de chômage officiel (4.5%) est calculé sur la base de la population active issue

du dernier recensement fédéral de la population de 2010, soit 373'867 personnes.

A noter que le canton de Vaud rassemble à lui seul 80% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.8%.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2012

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01